



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

AVIS DE CONVOCATION – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Madame la mairesse, Vanessa Roy, Madame la conseillère Guylaine Gagnon, Messieurs les conseillers, Pierre Grondin, Frédéric Poulin, Dave Roy, Vincent Breton et Carl Boilard.

Avis de convocation vous est, par la présente, donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par madame la mairesse, Vanessa Roy et par le directeur général et greffier trésorier, M. François Nadeau, pour être tenue à la salle du conseil municipal le **mercredi 11 décembre à 18 h 00**.

Ordre du jour

- 01 – OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 02 – AVIS DE CONVOCATION
- 03 – SUJETS À DISCUTÉS
 - 03.01 – Dépôt du Règlement #552-2025 fixant la taxation 2025
- 04 – VARIA
- 05 – PÉRIODE DE QUESTIONS
- 06- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à La Guadeloupe, le 9^e jour de décembre 2024.

François Nadeau,
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Nadeau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Guadeloupe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés, ce (9^e) jour de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9^e jour de décembre 2024.

François Nadeau,
Directeur général et greffier-trésorier